



Saint Cyr le 19/03/2013

Compte-rendu
Réunion du comité directeur du 19/03/2013

Présents :

ATKINSON Karen
BINET Sylvain
BERNARD-BRULS Marie-Hélène
MACE Laurent
LIS MEVANT Florence
HOUDBINE Alain
GOBERT Stéphanie
PINTO Ludevine
GEOFFROY Eric

Invités :

XAVIER LEFEBVRE
CHRISTOPHE WOLF

Absents :

BARJON Franck
MONJO Katrien
NAPOLEON Loïc
FOURMY Sébastien

TOURNOI JEUNES

FEVRIER

Bonne organisation (72 inscrits cette année) mais assez faible participation des enfants du SCTC. Ilm faut prévenir tôt lorsqu'il y a une liste d'attente.

Voir comment être plus incitatif pour augmenter le nombre d'inscrits du club.

AVRIL

200 demandes d'inscriptions à date (275 au total l'an dernier)

Les 5 courts seront mis à dispo du tournoi (en fonction des terrains achevés).

ANIMATIONS A VENIR

- Le 20 avril : distribution des œufs de Pâques.
- Inauguration et fête du tennis le 9 juin :
 - important de faire venir du monde (des non inscrits au SCTC notamment)
 - prévoir une info dans le magazine de Saint Cyr et les nouvelles de Versailles

- profite-t-on de cette journée pour proposer des démonstrations, des animations qui permettent de s'initier, une offre de cours d'essai pour l'été... (l'objectif étant de recruter pour la rentrée en fonction de ce qui est décidé sur le développement du Club) ? Oui, formule à proposer par les moniteurs.

TOURNOI INTERNE

Peu de femmes inscrites (une quinzaine de participantes) : poules prévues.
Pour les hommes : poules prévus pour les premiers tours.

COMPETITION SENIOR

A voir le nombre de courts extérieurs disponibles les 20 et 21/04 en fonction des travaux.

Attention, le tournoi Jeunes est prioritaire sur la compétition Senior. (Reporter les rencontres à l'extérieur si le nombre de courts ne suffit pas).

Réunion dimanche organisée par Christophe.

COURTS TOUT TEMPS

A aujourd'hui, il n'y a plus qu'un court extérieur (le n°3) de dispo.

La dalle a été coulée. Les futurs courts tout temps qui devraient être terminés vers le 10 avril.

Pour coller la moquette, il faut plus de 10 degrés la nuit... Il faut patienter.

Comment gère-t-on le système d'accès sachant que les courts tout temps nécessitent de l'entretien (traîne, arrosage...) ? Deux types de serrures en fonction des courts ? → Décision prise par le bureau : 1 seule clé pour les deux surfaces.

De toute façon, il faut changer les clés en avril. Il faut profiter du changement de clés pour sensibiliser les adhérents et donner les règles d'entretien. (Document écrit/ vidéo pédagogique pour accompagner la sensibilisation à mettre en place)

Ce sont les joueurs qui quittent le terrain qui doivent passer la traîne en partant.

CNDS

Le projet associatif du club auprès du CNDS permet d'obtenir des subventions de la DDJS.

Ce projet doit comporter plusieurs volets (social, économique, sportif...) avec constats et objectifs. Parmi ces nombreux objectifs, il faut en choisir trois à travailler plus particulièrement. Quelles sont les priorités de la ligue (pour orienter le dossier) ?

Date limite de dépose du dossier : vendredi 29 mars. Laurent et Stéphanie essaient de boucler le dossier dans les temps et envoient par mail les grandes lignes du projet aux membres du bureau pour discussion si besoin.

POINT ENSEIGNEMENT

- Christophe propose des dates de rattrapage pour les cours de l'école du tennis du samedi qui ont été annulés à cause des intempéries (il faut 30 séances sur l'année).
- Compétition des jeunes :
 - o l'équipe 9/10 ans a perdu à Montigny (mais de bonnes perfs néanmoins)
 - o l'équipe 9/10 équipe 2 gagne par WO
 - o 15/16 ans garçon gagne la première rencontre
 - o Rencontres filles reportées à demain mais annulation à prévoir !
 - o 15/16 ans filles jouent le 20/03 à Marly le Roi en courts couverts.
 - o Xavier fait un point sur les perfs individuelles

- Christophe prévoit des matchs en interne à Pâques

RAPPEL REGLES ADMINISTRATIVES

MALADIE - ACCIDENT :

Sauf cas de force majeure, le salarié veillera à prévenir dès que possible et au plus tard dans les 24 heures le président ou le trésorier de toute absence, maladie ou accident. Il devra également fournir un arrêt de travail justifiant de l'absence dans les quarante huit heures.

Toute prolongation d'absence devra être justifiée de la même manière et dans les mêmes délais.

CONGE SANS SOLDE :

Le personnel embauché sous contrat à durée indéterminée ayant 1 an d'ancienneté peut solliciter un congé sans solde pouvant aller jusqu'à une période de 1 an. Pour bénéficier de ce congé, le salarié doit présenter sa demande motivée, par pli recommandé avec accusé de réception, au moins 3 mois avant la date présumée de son départ en congé en précisant la durée de ce congé.

Dans le cas d'un congé n'excédant pas une journée, le préavis est ramené à 1 mois.

ABSENCE INJUSTIFIEE :

Toute absence injustifiée est sanctionnable car le salarié manque à son obligation principale à savoir l'exécution d'une prestation de travail.

Les sanctions potentielles sont les suivantes : avertissement, blâme, mise à pied disciplinaire, licenciement pour cause réelle et sérieuse et licenciement pour faute grave.

EMPLOI JEUNE

Emploi avenir : document trouvé par Flo et Ludevine sur les conditions. (Il faut notamment un projet avec un tuteur salarié de l'association ; candidat de 16 à 25 ans sans diplôme ou CAP/BEP maximum ; un plein temps d'un an minimum mais plutôt 3 ans ; une charge finalement de 350€ par mois pour l'employeur car prise en charge importante de l'état).

Avant de monter le dossier : trouver le candidat !!!

DIVERS

Pas de cours le samedi 30 mars (week-end de Pâques).

Court n°1 couvert à bloquer pour l'école de tennis le samedi 23/03.

Pas de cours collectifs les 22, 23, 24, 25 et 26 avril pour permettre le tournoi Jeunes.

Certificat médical de Mme Dolley qui contrindique la pratique du tennis. (Remboursement au prorata).

Préinscriptions le 15 juin : date à bloquer impérativement sur ½ journée pour les membres du bureau.

PROCHAINES PERMANENCES 11h-12h (prévoir 10h30-12h30 lorsqu'il faudra remettre les nouvelles clés)

Le 23/03, **11h-12h** : Karen + Stéphanie

Le 30/03, **11h-12h** : Flo + Loïc

Le 06/04, **10h30-12h30** : 4 personnes pour les Clés (à confirmer) Sylvain + Marie-Hélène + Laurent + Alain

Le 13/04, **10h30-12h30** : 4 personnes pour les Clés (à confirmer) Eric + Ludevine + Flo + Sébastien

Le 20/04, **11h-12h** : Eric + Katrien

PROCHAINE REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le mardi 23/04 à 20h.